

## Conditions générales de vente de l'application paycard et dispositions relatives à la protection des données

### 1. Conditions d'utilisation

Cette application comprend votre paycard virtuelle. En tant que titulaire d'une paycard, vous pouvez désormais effectuer des achats et les régler directement avec un appareil mobile (smartphone, etc.). Vous devez pour cela disposer d'un contrat paycard avec Retail Marketing Switzerland AG et être dûment enregistré et validé pour cette application. Votre acceptation de ces conditions sera confirmée au plus tard lors de votre premier achat avec l'application. Les CGV peuvent être consultées et commandées sur <https://paycard.ch/fr/cg/>; hotline +41 (0)58 806 06 10 ou [admin\(at\)paycard.ch](mailto:admin(at)paycard.ch). Au moment de l'enregistrement, votre appareil mobile devient un moyen de paiement virtuel: prenez-en le plus grand soin et protégez-le de manière à ce qu'aucun tiers non autorisé ne puisse utiliser cette application sans votre accord. Vous êtes responsable de l'utilisation avec toutes les précautions nécessaires de cette application, de la confidentialité du code-barres généré et lisible électroniquement et du code PIN de votre carte. Vous répondez de toutes les transactions effectuées avec l'application paycard. Pour l'utilisation de la fonction de paiement de cette application, un code-barres valable brièvement et lisible électroniquement sera généré après saisie du code PIN. Ce code-barres protégé par le code PIN doit être présenté lors du paiement à la caisse. Les transactions ou les achats effectués avec ce code-barres électronique vous lient dans tous les cas. Vous acceptez que toutes les données reçues et/ou collectées lors de l'enregistrement et de l'utilisation de cette application soient enregistrées et traitées dans la base de données de Retail Marketing Switzerland AG et de ses partenaires contractuels. Vous consentez à ce que vos données soient utilisées à des fins de marketing par Retail Marketing Switzerland AG ou par ses partenaires contractuels. Toutes les données reçues ou collectées lors de l'enregistrement ou de l'utilisation de cette application seront traitées conformément aux CGV.

### 2. Principes

- Les présentes conditions générales de vente (CGV) régissent les rapports juridiques entre Retail Marketing Switzerland AG (Thiersteinerallee 12, CH-4053 Bâle, ci-après „RMS“) et vous-même.
- Seuls certains commerçants sélectionnés (appelés „points d'acceptation“, ci-après „commerçants“) acceptent la paycard comme moyen de paiement. Vous en trouverez la liste à jour sur [www.paycard.ch](http://www.paycard.ch).
- Vous confirmez avoir lu et compris les présentes CGV et les accepter.**
- Si vous avez déjà demandé et obtenu une paycard physique ou l'option compte de crédit paycard et que vos achats actuels peuvent être rattachés à votre compte paycard existant, les dispositions relatives à la paycard s'appliquent aussi à ces achats. À défaut, ce sont les présentes CGV de la paycard (application) qui s'appliquent.
- La paycard est réservée aux personnes physiques capables de discernement percevant des revenus réguliers et résidant en Suisse ou au Liechtenstein.**
- L'application paycard enregistrée est destinée à un usage strictement personnel et ne doit pas être rendue accessible à des tiers.**

### 3. Paiements par l'application paycard

Une fois connecté à l'application paycard, vous pouvez utiliser votre paycard pour régler vos achats chez les commerçants, dans la limite du plafond qui vous a été communiqué par SMS. Pour valider un achat, vous devez présenter le code électronique de l'application paycard à un lecteur mobile. **En procédant de la sorte, vous reconnaissez avoir effectué l'achat en question, en approuver le montant et en assumer la dette vis-à-vis de RMS.** Vous donnez en même temps à RMS l'ordre irrévocable de créditer le montant correspondant sur le compte du commerçant en le débitant de votre carte, c'est-à-dire en l'imputant sur votre facture.

### 4. Obligation de payer, mode de décompte et conditions de paiement

Vous vous engagez à payer toute créance née chez les commerçants du fait d'achats effectués au moyen de la paycard, y compris les frais et les intérêts éventuels, conformément au mode de décompte ci-dessous. Vous recevez en règle générale une facture mensuelle (ci après „facture paycard“) indiquant le montant dû, ce qui vous permet de faire le point sur votre plafond de crédit. La facture paycard n'a pas d'effet novatoire.

#### a. Montants inférieurs ou égaux à CHF 499.99

Le paiement peut s'effectuer selon deux modalités:

- Vous réglez la totalité des montants en suspens à réception de la facture paycard, ou au plus tard à la date précisée sur le document. Si votre paiement intervient **dans le délai fixé, vous n'aurez aucun intérêt à acquitter.**
- Vous réglez une partie des montants en suspens, généralement à réception de la facture RMS, ou au plus tard à la date précisée sur le document. Le montant minimum à régler est indiqué sur la facture. **Dans ce cas, RMS prélèvera un intérêt annuel et des frais administratifs conformément à la grille tarifaire.**

#### b. Montants égaux ou supérieurs à CHF 500

Le paiement peut s'effectuer selon deux modalités:

- Vous réglez la totalité des montants en suspens à réception de la facture paycard, ou au plus tard à la date précisée sur le document. Si votre paiement intervient **dans le délai fixé, vous n'aurez aucun intérêt à acquitter.**
- Vous réglez l'arriéré dans un délai de 3 mois au total, les paiements partiels consécutifs effectués chacun à réception de la facture, ou au plus tard à la date imprimée sur la facture. Les paiements en question peuvent correspondre à des montants différents. Par conséquent RMS se réserve le droit de modifier le montant minimal à tout moment. Le montant minimum à régler est indiqué sur la facture. En cas des paiements partiels RMS prélèvera un intérêt annuel conformément à la grille tarifaire.. Si vous souhaitez effectuer plus de trois paiements partiels, vous pouvez demander l'option compte de crédit paycard.

Si vous optez pour un versement en espèces au guichet postal pour le règlement de

l'arriéré ou du montant minimum, les frais postaux facturés au destinataire seront imputés sur votre facture suivante. **Si vous ne réglez pas la facture ou au moins le montant minimal requis, y compris les frais et les intérêts éventuels, dans le délai fixé, vous êtes en retard. Dans ce cas, RMS vous facturera des intérêts de retard et des frais de rappel sur l'ensemble de l'arriéré à partir de la date d'achat précisés dans la grille tarifaire. En outre le montant ouvert de votre facture peut être transféré à un prestataire de recouvrement en Suisse ou à l'étranger. Pour ce transfert un frais selon la grille tarifaire sera facturé.** En cas d'arriérés de paiement, RMS peut exiger à tout moment le paiement immédiat de la totalité des montants en suspens et suspendre l'utilisation du service achat sur facture.

**Tout paiement (total ou partiel) sera pris en compte pour le calcul des intérêts dès sa comptabilisation et déduit des frais et intérêts dus.**

Pour l'établissement d'une copie de facture, si vous l'avez demandé, RMS vous facturera un montant forfaitaire conformément à la grille tarifaire.

La facture est réputée acceptée sauf contestation écrite dans les 10 jours qui suivent sa réception.

### 5. Perte, vol ou utilisation frauduleuse du lecteur mobile

Tout dommage résultant du vol, de la perte ou d'une utilisation frauduleuse de votre application paycard est en principe à votre charge. Toute personne présentant des codes électroniques sur un lecteur mobile est réputée autorisée à effectuer des achats avec l'application paycard. En cas de perte ou de vol de l'appareil mobile sur lequel est installée l'application paycard, RMS doit en être informée immédiatement (par écrit, par téléphone, par e-mail ou par fax). Il relève de votre responsabilité de conserver en lieu sûr et de tenir secrets les données d'accès à l'application paycard et les codes électroniques se trouvant sur votre appareil mobile; vous êtes ainsi entièrement responsable en cas d'utilisation frauduleuse de l'application paycard jusqu'au moment de la déclaration de sa perte. En cas de vol ou d'utilisation frauduleuse, vous devez faire une déclaration à la police et en transmettre une copie à RMS.

paycard - Case postale - CH-9001 St-Gall, hotline 058 806 06 10 du lundi au samedi de 08h00 à 20h00, e-mail: [admin@paycard.ch](mailto:admin@paycard.ch) / fax 058 806 06 07.

### 6. Durée et résiliation du contrat

Ce contrat est conclu pour une durée indéterminée. Il prend fin automatiquement au règlement intégral du montant en suspens dans le délai imprimé sur la facture ou à la conclusion d'un contrat compte de crédit.

RMS peut résilier les rapports contractuels, si vous accusez un retard de paiement. Le cas échéant, la totalité du montant en suspens devra être acquittée dans le délai imprimé sur la facture.

RMS est en outre en droit de résilier rétroactivement la relation contractuelle en cas de fraude ou de tentative de fraude, de tromperie ou de tentative de tromperie.

### 7. Interdiction de compensation

Vous n'avez pas le droit de compenser d'éventuelles contre-créances par des créances de RMS contre vous.

### 8. Recours à des tiers et droit de cession

RMS a le droit de recourir à un tiers pour exécuter ce contrat. Elle a aussi le droit de transférer ou de céder à un tiers tout ou partie de ces rapports contractuels ou des créances découlant de ce contrat. En cas d'arriérés de paiement, si le recouvrement est confié à un tiers, il peut en résulter des frais supplémentaires conformément à la grille tarifaire de l'Association Inkasso Suisse.

### 9. Dispositions relatives à la protection des données

Vous trouverez ici les dispositions actuelles en matière de protection des données: [www.paycard.ch/fr/privacy](http://www.paycard.ch/fr/privacy)

### 10. Correspondance et obligation de signaler tout changement de coordonnées

La correspondance avec RMS compte comme valable si les informations sont transmises par une des voies suivantes : (i) adresse postale, (ii) adresse e-mail, (iii) numéro de téléphone mobile par SMS, (iv) message WhatsApp ou (v) via autres applications. Par conséquent vous donnez votre accord à RMS d'employer ces modes de contact pour vous transmettre des informations. De plus vous vous engagez à nous informer sur tous changements et mises à jour de vos données.

### 11. Modification des CGV

Toute modification des CGV vous sera communiquée par écrit (e-mail, annexe à la facture, etc.) ou de toute autre manière appropriée. Sauf contestation écrite (un email suffit) de votre part dans les 20 jours, ces modifications seront réputées acceptées.

### 12. Clause de non-responsabilité

La responsabilité de RMS quant aux dommages découlant du non-respect des obligations contractuelles n'est engagée qu'en cas de comportement intentionnel ou de négligence grave. De même, sa responsabilité pour les auxiliaires est limitée aux comportements intentionnels et aux négligences graves. Sont également considérés comme auxiliaires les partenaires de coopération et autres tiers auxquels RMS a recours afin de remplir ses obligations vis-à-vis du commerçant ou du client.

### 13. Droit applicable, for juridique

Les présents rapports juridiques relèvent exclusivement du droit suisse. Le for est Bâle, sauf disposition contraire prévue par la loi. RMS a le droit de vous poursuivre devant tout autre tribunal compétent.

## Conditions générales de vente de l'application paycard et dispositions relatives à la protection des données

### 14. Grille tarifaire

Spécification	Frais
Frais de tenue de compte	néant
Taux d'intérêt annuel (paiements échelonnés et retard)	12%
Frais administratifs pour factures mensuelles adressées en cas de paiements partiels ou de retards de paiement*	CHF 2.90
Copie de facture (si vous l'avez demandée)	CHF 10.-
Frais de versement PostFinance (pour paiement en espèces au guichet)	voir tarif de la Poste en vigueur*
Frais de relance (par rappel)	CHF 20.-
Recherche d'adresse et de paiement	CHF 25.- + frais de tiers engagés
Transmission au service du recouvrement	CHF 50.-
Consultation du compte en ligne	néant

\*Tarif applicable aux bulletins de versement (<https://www.mfgroup.ch/fr/price-pf>)

Retail Marketing Switzerland AG, Thiersteinallee 12, CH-4053 Bâle

Mise à jour: Septembre 2023